

Aménagement du territoire 2021

Rapport annuel de la FSU
du 01.01.2021 au 31.12.2021

I

Impressum

Aménagement du territoire 2021

Rapport annuel de la FSU 2021

Rédaction : Esther Casanova. Secrétaire générale de la FSU

Photo de couverture : unsplash

Design et graphisme : Urs Jordan, Zurich

Traduction : a-translation.com

Édition : digitale

Coire, mars 2022

Éditrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Alexanderstrasse 38, 7000 Coire

T +41 44 283 40 40, F +41 44 283 40 41

info@f-s-u.ch

www.f-s-u.ch

Droit d'auteur : FSU

Reproduction des textes et des illustrations autorisées avec mention de la source

Table des matières

1	Rétrospective de la secrétaire générale	1
2	Nouvelles du comité.....	2
3	Rapports détaillés	3
3.1	Manifestations de la FSU	3
3.1.1	Tour de Suisse FSU lors de l'Assemblée générale	3
3.1.2	Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne	3
3.2	Commissions de la FSU	3
3.2.1	COLLAGE.....	3
3.2.2	Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire.....	4
3.2.3	Commission d'admission.....	5
3.3	Formation	5
3.3.1	Prix FSU : Distinction de travaux de diplôme	5
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse.....	8
3.4	Représentations de la FSU	9
3.4.1	Assemblée des délégué-e-s de la SIA.....	9
3.4.2	Groupe professionnel architecture de la SIA (BGA).....	9
3.4.3	Groupe professionnel environnement de la SIA (BGU).....	9
3.4.4	Groupe de base Planification de constructionsuisse.....	9
3.4.5	Table ronde Culture du bâti.....	10
3.4.6	REG A et B des aménagistes – commission d'admission de la SIA	10
3.4.7	Commission de l'organisation du territoire (COTER).....	11
3.4.8	Organisations internationales des aménagistes et urbanistes	12
3.4.9	Réseau aménagement du territoire	12
3.4.10	Aménagement du territoire : Chance Raumplanung, discussion d'atelier et voyage d'étude.....	13
3.4.11	Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et d'Espace Suisse	14
4	Consultations	14
5	Comptes annuels	15
6	Effectifs	15
7	Rapports des sections	17
7.1	Section Suisse du Nord-Ouest	17
7.1.1	Manifestation professionnelle publique « Vision d'avenir 2040 pour l'espace Suisse du Nord-Ouest »	17
7.1.2	Assemblée générale 2021	17
7.1.3	Randonnée Birsstadt	17
7.1.4	Participation à des consultations	18
7.1.5	Echanges.....	18

III

7.1.6	Perspectives	18
7.2	Section Mittelland /Plateau	18
7.3	Section Suisse romande.....	19
7.3.1	Manifestations.....	19
7.3.2	Prises de position	20
7.3.3	Engagement et représentations.....	20

1 Rétrospective de la secrétaire générale

Chers et chères membres de l'association, chers et chers collègues,

En tant que secrétaire générale, je rédige cette rétrospective annuelle au nom du président.

Alors que l'année 2020 avait déjà été qualifiée d'"année folle", l'année dernière, elle aussi, a été bien loin de la normalité. Les festivités du 20e anniversaire ont dû être reportées une fois de plus. Heureusement, nous avons pu organiser la conférence centrale en novembre au Centre de congrès et de culture KKL de Lucerne. L'une des phrases les plus souvent entendues parmi les membres était : "Comme c'est agréable de nous rencontrer enfin à nouveau dans la vie réelle !"

Si l'année de l'association a suivi en grande partie l'agenda habituel, la forme était différente : Les réunions du comité, les échanges avec d'autres associations spécialisées, le travail des commissions et l'assemblée générale ont eu lieu en ligne. Cela a mieux fonctionné que nous osions l'imaginer au départ. Les réunions sont devenues plus efficaces et nous avons économisé beaucoup de temps en ne devant plus nous déplacer. Cependant, la vie est devenue bidimensionnelle sur l'écran et quelque chose d'important nous manquait de plus en plus, non seulement dans la vie privée, mais aussi dans la vie professionnelle, à savoir l'échange direct, souvent informel, de personne à personne.

La démission soudaine de Frank Argast de son poste de président le 27 décembre 2021 a été un coup de tonnerre tant pour le comité que le secrétariat. C'est le cœur lourd qu'il a dû renoncer à ses activités associatives pour des raisons de santé. Le comité, le secrétariat et l'association perdent ainsi leur président de longue date, un homme qui disposait d'un excellent réseau et s'engageait énormément. Frank Argast avait déjà participé au développement de la revue Collage, avant de rejoindre en 2001 le comité de la FSU nouvellement créée, dont il était le président depuis 2014. Nous tenons à le remercier ici Frank pour son travail clairvoyant et innovant en faveur de la FSU et de l'aménagement du territoire suisse.

Depuis son départ la vice-présidente Francesca Pedrina a pris les rênes en main.

Ci-dessous quelques remarques sur l'exercice écoulé :

- Nous n'avons pas pu fêter les 20 ans de l'association en 2021, mais ce n'est que partie remise. L'événement aura lieu en 2022, sous une forme appropriée.
- Nous avons heureusement pu organiser la traditionnelle Conférence centrale en novembre au Centre de congrès et de culture de Lucerne. Le thème « Participation et influence sur la planification - quelle participation dans quel cas de figure ? » a suscité l'intérêt et attiré près de 150 participant·e·s.
- En 2020 déjà, la FSU, la SIA, Espace Suisse et constructionsuisse ont fait du lobbying auprès des Chambres fédérales dans le cadre de la délibération sur le message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2021 - 2024 (FRI), afin d'augmenter les crédits-cadres pour la recherche et la formation dans le domaine de l'aménagement du territoire. Alors que le Conseil national avait décidé en 2020 d'augmenter de 15 millions de francs le plafond de dépenses pour le domaine des EPF (AF 4) et de 5 millions de francs le crédit d'engagement pour les contributions liées à des projets concernant des tâches d'importance nationale pour la politique des Hautes Ecoles (AF 5), le Conseil des Etats n'a pas suivi cette proposition et la demande a été abandonnée en 2021 lors de l'élimination des divergences.

- C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de Fabio Giacomazzi en novembre. Fabio Giacomazzi a fait partie du comité de la FSU jusqu'en 2011 pendant une dizaine d'années. Il était également actif au sein de la section Ticino, qu'il a présidée. Il a représenté la FSU au Conseil de l'organisation du territoire (COTER), une commission extraparlamentaire de la Confédération (voir chap. 3.4.7). Il était tout aussi actif au sein de l'ASPAN Ticino et avait pris la présidence d'EspaceSuisse Ticino au printemps 2020. C'était un architecte et un aménageur du territoire apprécié, titulaire d'un doctorat en urbanisme. Il s'est également engagé au niveau politique et a été président de sa commune de résidence, Manno, à une époque où d'importants projets étaient en cours pour la commune. Fabio était une personnalité impressionnante. Engagé dans beaucoup de domaines, très compétent, pensant en réseau, toujours prévenant et très modeste. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nous avons vécu une année spéciale à bien des égards. Je remercie les collègues du comité et tous ceux et toutes celles qui, malgré les circonstances difficiles, se sont engagés avec un enthousiasme constant pour l'aménagement du territoire et la FSU dans les commissions, la formation et les sections. Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnalités d'autres associations et organisations d'aménagement du territoire avec lesquelles nous avons l'occasion de collaborer, certes de manière moins intensive, et bien sûr à vous qui, en tant que membre fidèle de la FSU, soutenez et participez à notre travail année après année. Un grand merci à vous !

Le comité et moi-même nous réjouissons de pouvoir poursuivre nos échanges avec vous l'année prochaine, en espérant qu'ils seront à nouveau un peu plus « vivants », et de soutenir avec vous le développement territorial de la Suisse par des idées, un engagement et un travail compétent.

Avec mes meilleures salutations, votre secrétaire générale

Esther Casanova

2 Nouvelles du comité

Le comité a traité lors de six séances virtuelles durant l'exercice passé les sujets suivants :

- Assemblée générale et Conférence centrale
- Consultations et prises de position
- LAT 2 et initiative paysage
- Préparatifs pour la manifestation du jubilé des 20 ans de la FSU qui aurait dû se dérouler en 2020 et a dû être repoussé à 2022.

Secrétariat FSU

3 Rapports détaillés

3.1 Manifestations de la FSU

3.1.1 Tour de Suisse FSU lors de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale n'a pas eu lieu. Les affaires statutaires ont été adoptées par un vote virtuel, de sorte que l'année 2020 de l'association a tout de même pu être clôturée en bonne et due forme. Toutes les affaires ont été acceptées par les 88 personnes qui ont donné leur avis.

Secrétariat FSU

3.1.2 Conférence centrale au Centre de congrès et de culture KKL à Lucerne

La Conférence centrale 2021 était placée sous la devise « Participation et influence sur la planification - quelle participation dans quel cas de figure ? »

Christian Gartmann a dirigé et animé la conférence. Les quelque 150 personnes présentes ont pu profiter d'un programme varié comprenant de brefs exposés, des tables rondes et des exposés spécialisés couvrant un large éventail de la participation. L'exemple du dépôt en couches profondes de la NAGRA était un excellent exemple de la participation à un objet dont on ne veut pas. Les participants ont exprimé le souhait d'une plus grande diversité lors des manifestations futures.

Secrétariat FSU

3.2 Commissions de la FSU

3.2.1 COLLAGE

En 2021 la revue COLLAGE a abordé des sujets très divers. L'année a débuté avec « Six pays - six cultures d'aménagement » et s'est terminée par le sujet de « Obsolescence et pérennité en urbanisme ». Voici un aperçu des six cahiers :

- Sechs Länder – sechs Planungskulturen / Six pays – six cultures d'aménagement / Sei paesi – sei culture pianificatorie (1/21),
- Freizeitverkehr – wohin geht die Reise? / Mobilité de loisirs: où va le voyage ? / Mobilità del tempo libero: dov'è diretto il viaggio? (2/21),
- Zone industriali: tra stasi e trasformazione / Industriezonen: zwischen Stillstand und Transformation / Zones industrielles : entre immobilisme et transformation (3/21),
- Ethik in der Planung / L'éthique dans la planification / L'etica nella pianificazione (4/21),
- Partizipation! Aber wie? / Partecipazione! Sì, ma come? / Participation ! Mais comment ? (5/21),

- Obsolescence et pérennité en urbanisme / Obsolescenza e durevolezza in urbanistica / Wandel und Beständigkeit in der Stadtplanung (6/21).

Le numéro 5/21 sur le thème « Participation ! Mais comment ? » a complété la Conférence centrale de la FSU sur le thème « Participation et influence sur la planification - quelle participation pour quel cas de figure ? ».

Grâce aux outils numériques, les comités de rédaction ont pu poursuivre leur travail de manière satisfaisante au cours de la deuxième année de la pandémie. L'échange personnel et les discussions avant ou après les séances de rédaction ont cependant toujours manqué aux comités.

En 2021, COLLAGE a également enregistré un léger recul des annonces de manifestations par rapport aux années précédentes en raison de la pandémie. Les annonces des Hautes Ecoles et d'autres organisations de formation continue ainsi que quelques autres annonces d'emploi ont toutefois apporté une contribution financière importante en 2021 également.

Fin 2020, Stefanie Ledergerber a transmis la direction de la production à Stephanie Tuggener. Elle a grandement contribué à la professionnalisation de la production. Qu'elle reçoive ici un cordial merci de la part de la FSU et des comités de rédaction pour cet engagement précieux. Isabelle Rihm a mis fin à sa longue collaboration avec la rédaction à la fin de l'année 2021. Nous la remercions de tout cœur pour sa longue collaboration ! Outre Isabelle Rihm, Dimitri Marincek, Thierry Maeder et Ladina Suter ont également quitté la rédaction. Nous leur adressons également un grand merci ! Par ailleurs, il y a eu quelques changements parmi les traducteurs et traductrices. Au comité de langue italienne, Mario Giacchetta et Virginia Rabitsch ont cessé leurs activités de traduction début et mi-2021. Sándor Marazza, Anita Rochedy et Barbara Sauser sont désormais responsables des traductions.

La rédaction se composait fin 2021 des personnes suivantes : pour le comité central Silvan Aemisegger, Clelia Bertini, Leyla Erol, Camille Girod, Lidia Räber, Susanne Schellenberger, Dario Sciuchetti, Stephanie Tuggener ; pour le comité romand Marta Alonso Provencio, Daniel Baehler, Clémence Bulliard, Dimitri Jaunin, Virginie Kauffmann, Catherine Seiler ; pour le comité tessinois : Raffaella Arnoldi, Giada Danesi, Francesco Gilardi, Paolo Todesco, Aurelio Vigani, Tommaso Piazza. Nous avons continué en 2021 la collaboration avec les graphistes du bureau Hahn+Zimmermann, qui une fois de plus s'est révélée précieuse. Qu'ils tous et elles toutes trouvent ici nos remerciements les plus vifs pour leurs efforts et leur contribution pour la réalisation de cahiers de COLLAGE riches et intéressants !

Stephanie Tuggener / Clelia Bertini / Camille Girod, rédaction et production de COLLAGE

3.2.2 Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire

Six apprenant·e·s ont achevé en Suisse alémanique durant l'été 2021 leur formation de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire à l'Ecole professionnelle de Zurich par la procédure de qualification. Nous les félicitons cordialement pour ce succès. La moyenne des notes se situait à un bon niveau avec 4.9. Une des personnes a même obtenu un certificat de fin d'étude de 5.5 !

Huit jeunes ont commencé durant l'été 2021 leur apprentissage de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire.

La commission est également en charge de l'organisation, planification et réalisation des cours inter-entreprises (CIE) sur mandat de l'association professionnelle. Nous menons ces cours pour les ap-

prenant·e·s de la 1^{ère} et 3^{ème} année d'apprentissage en commun avec les apprenant·e·s de l'orientation architecture paysagère pendant les vacances d'automne. Ce modèle a fait ses preuves, de sorte que les cours inter-entreprises continueront à avoir lieu durant la semaine 41.

PLAVENIR est l'organisme national responsable de la formation professionnelle initiale des dessinateurs/trices dans le domaine de la planification du territoire et de la construction. Sous sa direction, des préparatifs sont actuellement en cours pour l'introduction d'un fonds de formation professionnelle de portée générale destiné à financer le développement et l'assurance qualité des tâches et des prestations dans le domaine de la formation professionnelle initiale des métiers de dessinateurs/trices. Un autre point fort sera la révision totale de l'Ordonnance sur la formation et des plans de formation pour les cinq spécialisations de notre champ professionnel.

Notre champ professionnel « Aménagement du territoire et construction » sera également présent aux SwissSkills du 7 au 11 septembre 2022 à Berne. Il s'agit d'un événement important pour la promotion de la relève. La demande de places d'apprentissage est importante et il serait souhaitable que d'autres bureaux ou administrations décident de former des apprenant·e·s dessinateurs/dessinatrice CFC orientation planification du territoire. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Tous les documents importants sur la formation professionnelle en aménagement du territoire et en construction ainsi que sur la formation de dessinateur / dessinatrice CFC orientation planification du territoire et de la construction sont disponibles sur www.plavenir.ch.

Markus Dauwalder, président de la Commission de formation professionnelle

3.2.3 Commission d'admission

Au cours de l'année de référence 2021, la Commission a traité 72 demandes d'adhésion au total. Cinq demandes concernaient des adhésions de bureau et 67 des adhésions individuelles.

La commission d'admission, dont font partie Frank Argast, Francesca Pedrina et Pierre Alain Pavillon, a examiné 31 demandes. Toutes ces 31 personnes ont été admises comme membres ordinaires, ce qui leur donne le droit de porter le titre de planificateur ou planificatrice FSU. Deux demandes concernaient le passage de membres étudiant·e·s à la catégorie de membre ordinaire.

Une grande partie des nouvelles adhésions concerne des étudiants et des étudiantes. 34 personnes intéressées à devenir membre étudiant·e·s FSU ont été admises.

Secrétariat FSU

3.3 Formation

3.3.1 Prix FSU : Distinction de travaux de diplôme

Haute Ecole spécialisée de Suisse orientale

La FSU décerne chaque année un prix de reconnaissance dans le cadre des travaux de bachelor de la filière aménagement du territoire de la Haute Ecole spécialisée de Suisse orientale située à Rapperswil. Le prix FSU est décerné à un travail qui se distingue par une perspective et un traitement particuliers d'un thème de l'aménagement du territoire ou par un traitement particulièrement convaincant du contenu. Le comité se réjouit de pouvoir décerner le prix 2021 à Xenia Schmid pour son travail "Innenentwicklungs-Strategie für Landquart GR" (Stratégie de développement vers l'intérieur de Landquart GR).

Le rayonnement de la commune de Landquart, en tant que centre régional et plaque tournante des transports publics, est important. Son potentiel de croissance est évident. Afin de passer d'un développement de l'habitat qui s'étalerait vers l'extérieur à un développement vers l'intérieur de qualité, Xenia Schmid a élaboré une stratégie de développement vers l'intérieur pour Landquart dans le cadre de son travail de bachelor.

Xenia Schmid s'est familiarisée de manière approfondie et exhaustive avec le sujet et la situation locale pour en déduire de manière claire et logique une analyse, des objectifs, des scénarios et une conception. Elle a créé des approfondissements et des étapes de mise en œuvre réussis, clairs, concis et compréhensibles. Elle parvient à établir des liens et à dépasser la pensée en silos. Elle présente des stratégies et des propositions de solutions appropriées pour chacun des trois groupes. Pour son exemple de mise en œuvre, elle a choisi en toute connaissance de cause une aire demandant beaucoup de doigté, mais dans laquelle elle reconnaît à juste titre un grand potentiel de développement vers l'intérieur.

En lui décernant ce prix, la FSU récompense un travail qui traite d'une thématique actuelle avec la profondeur nécessaire en matière d'aménagement du territoire. La FSU félicite Xenia Schmid pour ce travail très réussi et lui souhaite tout le meilleur pour sa carrière !

Secrétariat FSU

Prix FSU-r

Qualité et audace, deux adjectifs qui représentent les candidatures récompensées lors de cette deuxième édition du Prix FSU-r.

Le Prix FSU-r valorise les travaux de mémoire de jeunes professionnel·e·s issu·e·s de Hautes Ecoles et Universités romandes, dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Lancé en 2020 par la section romande de la Fédération Suisse des Urbanistes, cette distinction récompense des étudiant·e·s dont le travail est ancré dans les enjeux récents de notre domaine d'activité. Le jury récompense les travaux sur la base de l'approche novatrice de la proposition, la vision pratique des enjeux urbains et l'applicabilité au territoire helvétique, et en particulier à la Romandie. En plus de privilégier les travaux offrant une plus-value par leur résonance pratique face à des enjeux territoriaux, il s'attache tout particulièrement au choix – courageux, parfois même audacieux – de thématiques contemporaines, ainsi qu'à l'appropriation et à l'interprétation amenée par les candidat·e·s.

Le Prix FSU-r est né de réflexions multiples menées dès 2018, qui ont contribué à l'édition d'un règlement à dessein, d'une part, de clarifier le statut des postulants et la recevabilité des candidatures et, d'autre part, de formuler le statut des juré·e·s et les modalités d'organisation et de déroulement du prix. Le jury a été constitué par appel à candidatures. Il réunit cinq membres du métier, à savoir Muriel Zimmermann, Elise Glatt, Xavier Fischer, Alexandre Budry-Wobmann et Thomas Aligisakis, de parcours, d'expériences et de sensibilités différentes. Le jury vise à dépasser un cadre purement académique. L'intention est de privilégier des regards frais et inédits, pour qu'ils viennent inspirer et nourrir

les pratiques aujourd'hui appliquées dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

NICOLAS LHERMURIER

La Via Francigena: un outil de resacralisation de la montagne? Travail de master of arts, en architecture. Haute école spécialisée bernoise – Haute école spécialisée de Suisse occidentale (Fribourg). 2020.

Décortiquer la vision sacrée de l'espace alpin

La « disneylandisation » des Alpes a transformé, lors des deux derniers siècles, nos montagnes et la relation que nous avons avec elles. Ce processus nous a amenés aujourd'hui à une désacralisation des sommets. Témoin d'une société en crise, ce phénomène est-il légitime ou faut-il y répondre ? Le travail consiste ici à utiliser la Via Francigena, deuxième pèlerinage en Europe, comme outil pour resacraliser la Montagne, entre Martigny et Aoste.

Au travers d'expériences spirituelles, technologiques, sportives ou touristiques, les différents utilisateurs de ce territoire peuvent tisser entre eux de nouveaux liens. Cet apprentissage mutuel offre alors la possibilité de rendre cette identité alpine contemporaine comme attractive et propice à un tourisme durable. La Montagne pour nourrir la compréhension de la Nature, pour pacifier et mieux embrasser les relations humaines.

ELIOTT DUJARDIN

Lyon-topia : un projet pour une résilience du territoire lyonnais. Travail de Master en développement territorial, mention architecture du paysage. Faculté des sciences de la société. Université de Genève. 2020.

Lyon-topia : le territoire lyonnais à travers l'eau

Ce travail soumet une démarche, un processus de planification pour le territoire lyonnais plaçant l'eau, mais aussi le paysage et le collectif, au cœur de la conception du territoire. Volontairement radical tant dans le processus que dans les aménagements proposés, le projet propose un changement de paradigme dans nos organisations et priorités afin de faire face au changement climatique ainsi qu'à la crise environnementale et sociale que les territoires subissent.

Le projet prend une forme utopique : un processus de reterritorialisation qui permettrait la résilience du territoire lyonnais. Ce processus inclut deux grands principes et expose une manière de les mettre en œuvre : la co-conception des territoires et la co-évolution entre l'Homme et le milieu ambiant (base géologique et biologique).

TOBIAS DA SILVA

Urbanisme tactique : entre évolution des pratiques professionnelles et participation citoyenne, état des lieux de l'institutionnalisation de l'urbanisme tactique en Suisse romande. Travail de Master en développement territorial, mention aménagement du territoire et urbanisme. Faculté des sciences de la société. Université de Genève. 2020.

Un outil tactique de gouvernance à l'échelle fine

Provenant de la société civile et originellement en marge des processus traditionnels, l'urbanisme tactique semble être utilisé de plus en plus fréquemment par les institutions dans un contexte où la population montre un mécontentement grandissant quant aux choix politiques relevant de l'aménagement du territoire.

Analyse croisée à travers un cadre théorique et trois cas d'étude sur l'arc lémanique, il en ressort que l'urbanisme tactique est un outil pluriel. Il contribue à l'évolution du monde de la fabrique de la ville car il s'adapte aux processus où de nombreux acteurs interviennent, et permet un projet en accord avec les usages et les besoins réels des citoyens.

En fin de compte, ce mémoire décrit l'émergence en cours d'un outil urbanistique qui permet de co-produire la ville, entre professionnels et usagers.

Elise Glatt et Thomas Aligisakis, Section romande de la FSU (source : COLLAGE 6 /21)

3.3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse

La FSU s'engage dans la mesure du possible pour le maintien et l'amélioration de la situation de la formation des aménagistes en Suisse. En 2021, son engagement a surtout porté sur les activités suivantes :

- Intensifier l'enseignement, la recherche et les prestations scientifiques dans le domaine de l'aménagement du territoire afin de mettre en œuvre le mandat constitutionnel. Dans le cadre de l'examen du message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2021 - 2024 (FRI) par les Chambres fédérales, la FSU a mené, avec la SIA, Espace Suisse et constructionsuisse, un lobbying en faveur de l'augmentation des crédits-cadres pour la recherche et la formation dans le domaine de l'aménagement du territoire. Après des entretiens avec de nombreux et nombreuses parlementaires, mais aussi avec le président du Conseil des EPF, le professeur Michael Hengartner, les demandes ont pu être présentées avec succès à la CSEC-N (https://www.f-s-u.ch/wp-content/uploads/2020/08/Message-FRI_Dev_dur.pdf). Heureusement, le Conseil national a suivi le 8 septembre 2020, par 112 voix contre 81, les propositions de la CSEC-N d'augmenter de 15 millions le plafond de dépenses pour le Domaine des EPF, qui passait ainsi à 10 825,7 millions de francs (AF 4), et de 5 millions le crédit d'engagement pour les contributions liées à des projets concernant des tâches d'importance nationale pour la politique des hautes écoles, Ce poste passait ainsi à 128,7 millions de francs (AF 5). Le PS et les Verts ont voté à l'unanimité en faveur de cette mesure, le PLR à une large majorité et l'UDC à l'unanimité contre. Le large soutien des groupes PDC et PVL nous a agréablement surpris. Malheureusement, le Conseil des Etats n'a pas suivi le Conseil national lors de la session d'hiver. Finalement, la demande a été abandonnée lors de la procédure d'élimination des divergences. Nous avons toutefois obtenu que la recherche et la formation en aménagement du territoire soient prises en compte dans l'agenda politique. Il en a résulté un mandat d'approfondissement qui sera traité avec les acteurs en dehors du message FRI. Pour l'engagement du côté de la FSU, nous remercions Anita Grams, Wilhelm Natrup, Andrea Näf, Daniel Kolb, Esther Casanova ainsi que Francesca et Fabio Pedrina.
- Révision des prescriptions sur la formation des dessinateurs et dessinatrices CFC en Suisse : La FSU s'engage en faveur des dessinateurs/trices en planification du territoire au sein de l'association Plavenir (www.plavenir.ch). La FSU est représentée par Markus Dauwalder au comité de Plavenir, par Hanspeter Leuppi à la commission pour le développement de la formation & de la qualité (CSDP&Q) et par la présidence de la FSU lors des assemblées générales. Un grand merci à Markus Dauwalder et Hanspeter Leuppi, qui s'engagent fortement pour la relève profes-

sionnelle.

- Le site Internet <https://metiers-amenagement.ch> a été tenu à jour également en 2021.
- Réseau du développement territorial : Sous la direction de la FSU, le « Réseau Développement territorial » a poursuivi la discussion et les échanges sur le développement et la concrétisation des mesures de mise en œuvre de la charte pour la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire suisse.

Secrétariat FSU

3.4 Représentations de la FSU

3.4.1 Assemblée des délégué·e·s de la SIA

L'assemblée générale des délégué·e·s de la SIA s'est tenue le 23 avril 2021 à Zurich. La FSU est affiliée à la SIA en tant que société spécialisée. La FSU verse CHF 10.- à la SIA pour chaque membre de la FSU non affilié à la SIA.

Secrétariat

3.4.2 Groupe professionnel architecture de la SIA (BGA)

En 2021, la FSU a participé aux réunions du conseil du BGA et à la conférence des groupes professionnels et des sections. Ces événements ont été organisés en ligne. Le département Aménagement du territoire, dans lequel la FSU est représentée par son président Frank Argast, ne s'est pas réuni en 2021.

Secrétariat

3.4.3 Groupe professionnel environnement de la SIA (BGU)

Le BGU s'est rassemblé à quatre reprises en 2021, dont trois fois en ligne. La FSU a participé à l'une de ces séances. Les thèmes phares traités concernaient la qualité des suivis environnementaux de chantier, les géodonnées et le BIM, ainsi que le paysage/les constructions hors des zones à bâtir.

Evelyn Coleman Brantschen, présidente BGU

3.4.4 Groupe de base Planification de constructionsuisse

constructionsuisse est l'organisation faitière de l'industrie suisse de la construction et compte près de 70 associations professionnelles et spécialisées. Celles-ci se répartissent en quatre groupes de base, constitués en associations indépendantes. La FSU est membre du groupe de base Planification. En 2021, la FSU a participé aux réunions du groupe de base Planification, qui se sont déroulées majori-

tairement sous forme numérique. Ces réunions sont avant tout l'occasion d'échanger des informations entre les associations membres et de se forger une opinion étayée sur des interventions politiques ou associatives. Les thèmes dominants ont été les honoraires, les tarifs KBOB (Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics) et les marchés publics, ainsi que les questions de conformité et de formation.

Secrétariat FSU

3.4.5 Table ronde Culture du bâti

La Table ronde Culture du bâti Suisse s'est réunie en ligne pour discuter du projet de plateforme web sur la culture du bâti le 28 avril 2021. Cette plateforme a pour but d'informer, de mettre à disposition des connaissances et de stimuler les échanges. L'objectif est de promouvoir le discours sur la culture du bâti dans le cadre de la stratégie Culture du bâti et de mettre en réseau les acteurs et actrices de la culture du bâti, depuis le niveau international jusqu'à l'échelon local. La plateforme doit représenter tous les aspects d'une culture du bâti globale, dont les paysages, les lotissements ainsi que les bâtiments et installations à travers toutes les époques. En tant que partenaire opérationnel de la table ronde, la SIA s'est chargée de concevoir et de réaliser la plateforme web avec un groupe de base composé de membres de la table ronde. L'Office fédéral de la culture (OFC) a la possibilité d'intégrer dans la plateforme web ses propres pages sur le Processus de Davos ainsi que des conseils aux communes et aux villes en matière de culture architecturale. Les premiers contenus de base devraient être mis en ligne d'ici fin juillet 2022. Une extension verra le jour d'ici fin 2023. Un développement continu est prévu à partir de 2024.

Claudia Schwalfenberg, SIA

3.4.6 REG A et B des aménagistes – commission d'admission de la SIA

Généralités

2021 aura encore été marquée par la pandémie du Coronavirus et la situation contraignante qui en a découlé. Depuis le printemps 2020, nous avons appliqué les exigences du Conseil fédéral et avons donc dû depuis, par trois fois, suspendre l'organisation des sessions d'examen. Dès septembre 2021, nous avons pu, grâce à la disponibilité des expert·e·s, organiser un nombre élevé de sessions d'examen et rétablir le « courant normal ».

Statuts

En date du 27 septembre 2021, l'Autorité fédérale de surveillance des fondations a approuvé les nouveaux statuts, approuvés par ailleurs en 2019 par le Conseil de fondation. Les principales modifications sont les suivantes :

- Le Conseil de fondation devient l'Assemblée des délégué·e·s ;
- Le Comité de direction devient le Conseil de fondation ;
- L'Assemblée des délégué·e·s est composée de trois groupes d'intérêts : (1) les groupes d'intérêts institutionnels constitués des délégués institutionnels de la Confédération, des cantons, des communes et des villes, des Hautes Ecoles Universitaires (ETH, USI, UNI), des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) et des écoles techniques supérieures (ES), (2) les groupes d'intérêts profession-

nels constitués des délégué·e·s des associations professionnelles ou d'autres organisations actives dans l'un des domaines professionnels correspondant au but de la fondation et représentant les intérêts des professionne·le·s Is inscrit·e·s dans les registres de la fondation, et (3) le groupe d'intérêt des professionnel·le·s inscrit·e·s au REG.

Règlements

Le REG doit continuellement s'adapter à l'évolution du monde de la libre circulation, des filières de formation, des diplômes. Par conséquent les procédures d'inscription sont elles aussi occasionnellement remises en question. Au vu des difficultés rencontrées dans l'application des procédures par rapport aux questions posées aujourd'hui, une réflexion a été entreprise avec les commissions d'examen dès 2018 et les nouveaux textes et procédures seront mis en vigueur, après approbation du SEFRI, dans le courant du printemps 2022. Les principales modifications sont les suivantes :

- Une procédure d'inscription directe avec examen des dossiers par les commissions d'examen ;
- Une seule procédure d'examen, sur dossier, prévoyant un entretien avec les candidat·e·s.

Prescriptions spécifiques

Les conditions de travail fixées par la pandémie ont clairement freiné la finalisation des derniers textes. La mise à jour du texte des Aménagistes REG A / REG B a été fin finalisée par la commission d'examen et fait encore l'objet d'une analyse et d'un contrôle par la mandataire du SEFRI.

Finances

Après le coup de tonnerre qu'a représenté la décision d'obligation d'assujettissement de la fondation à la TVA en 2019 avec effet rétroactif à 2012, les différentes négociations menées ont permis régler la question et de minimiser l'impact sur les finances, grâce également à une augmentation de la contribution annuelle pour la publication des données personnelles sur la toile.

Divers

Parmi les sujets d'actualité qui retiendront l'attention du nouveau Conseil de fondation, on notera :

- L'évolution pour la Suisse des conditions cadre de la libre circulation avec l'UE ;
- Le renouvellement du Conseil de fondation ;
- Le renouvellement de la direction.

Pierre Henri Schmutz, directeur REG

3.4.7 Commission de l'organisation du territoire (COTER)

Le COTER est une commission extraparlamentaire. Elle conseille le Conseil fédéral et les services fédéraux responsables de la politique régionale et du développement territorial. Depuis 2020, la COTER est présidé par Heike Mayer, directrice de l'Unité de géographie économique de l'Institut de géographie de l'Université de Berne.

Pour la législature actuelle 2020-2023, le Conseil fédéral a chargé la COTER d'élaborer des « Perspectives de développement des périphéries au 21e siècle ». Il s'agit d'approfondir l'impact territorial des mégatendances pour une réalité territoriale donnée, en l'occurrence les périphéries. La COTER part du principe qu'il existe en Suisse des périphéries à différents niveaux (national, régional et local)

et que celles-ci peuvent également évoluer au fil du temps (p. ex. de manière saisonnière). La COTER devrait fournir des connaissances et donner son avis sur la stratégie à suivre.

Le Conseil de l'organisation du territoire, composé de quinze membres, compte actuellement deux membres de la FSU, Pierre Feddersen et Damian Jerjen.

Damian Jerjen, membre COTER

3.4.8 Organisations internationales des aménagistes et urbanistes

L'Organisation internationale des urbanistes et des planificateurs régionaux (ISOCARP, International Society of City and Regional Planners), dont la FSU fait partie, est une association mondiale de planificateurs et planificatrices professionnels. Le réseau ISOCARP réunit des membres et des institutions du monde entier. Outre le congrès annuel, l'organisation possède ses propres formats comme l'UPAT (Urban Planning Advisory Team / Equipe consultative d'urbanisme) ou le YPP (Young Planning Professional Workshop / Atelier des jeunes urbanistes professionnels) ainsi qu'un SC (Scientific Committee / Comité scientifique). L'organisation est officiellement reconnue par l'ONU, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Le 57e congrès annuel de l'ISOCARP s'est tenu du 8 au 11 novembre 2021 à Doha, au Qatar. Le thème du congrès était « Planning Unlocked : New Times, Better Places, Stronger Communities / Planification débloquée : De nouveaux temps, de meilleurs lieux, des communautés plus fortes ». Les 28 et 29 octobre 2021, un événement préliminaire a eu lieu en ligne avec différents ateliers.

Nicole Wirz Schneider, présidente de la section FSU Suisse du Nord-Ouest

3.4.9 Réseau aménagement du territoire

Le Réseau aménagement du territoire a mené en 2021 une séance virtuelle, qui s'est tenue le 10 juin 2021. La séance prévue pour le 10 décembre 2021 a, quant à elle, été annulée.

Les thèmes importants de l'échange concernaient :

- L'aménagement du territoire et la numérisation
- Les répercussions de la pandémie sur le développement de l'urbanisation
- L'état des travaux « Politique fédérale en matière de formation, recherche et innovation 2021-2024 ».

Le Réseau poursuivra ses travaux en 2022. Nous remercions EspaceSuisse pour la gestion du secrétariat du Réseau.

Secrétariat FSU

3.4.10 Aménagement du territoire : Chance Raumplanung, discussion d'atelier et voyage d'étude

Le 17.9.2021, un atelier de discussion a eu lieu sur le sujet « Production agricole orientée vers l'avenir - Comment et où l'aménagement du territoire est-il nécessaire ? » Karine Markstein Schmidiger et Heidi Haag (toutes deux d'EspaceSuisse) ont assuré la modération et la direction de la discussion. Près de 40 collègues travaillant dans l'aménagement du territoire et dans des domaines apparentés y ont participé.

Dans la première partie de la manifestation, Thomas Käser, propriétaire de Légumes Käser & Co, a donné un aperçu de la production moderne de légumes lors d'une visite commentée de son entreprise.

La deuxième partie était consacrée à quatre exposés brefs :

- Thomas Käser, propriétaire de Légumes Käser & C. : Besoins, défis et conditions cadres d'un producteur de légumes.
- Martin Würsch, Office fédéral de l'agriculture : L'agriculture aujourd'hui et l'orientation de la politique agricole suisse.
- Michael Rothen, Département du développement territorial et Max Stucki, Agriculture Argovie, tous deux du canton d'AG : Comment le canton d'Argovie planifie-t-il et gère-t-il la production agricole avec ses instruments de planification ? Quelles sont ses retours d'expérience ?
- Franziska Grossenbacher, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage SL-FP : L'agriculture actuelle - en particulier la production de légumes - est-elle durable du point de vue de l'aménagement du territoire ? Dans quelle mesure est-il nécessaire d'agir ?

La discussion a montré que le canton d'Argovie a créé les bases nécessaires en matière d'aménagement du territoire dans les plans directeurs et les plans d'affectation pour les exploitations agricoles qui produisent principalement hors-sol. Les personnes présentes ont considéré que le pilotage des sites par le biais de zones de développement agricole et de zones agricoles spéciales dans le plan directeur cantonal était une bonne méthode. La pesée des intérêts peut ainsi être effectuée pour la première fois au niveau du plan directeur, et d'autres intérêts tels que la protection du paysage peuvent alors également être pris en compte à temps. Toutefois, pas tous les cantons ne font usage de l'instrument de la zone agricole spéciale. Par conséquent, les exploitations agricoles indépendantes du sol - dont font partie la plupart des exploitations maraîchères - ne peuvent que difficilement se développer, car le droit fédéral limite les possibilités de construction dans la zone agricole pour de telles exploitations. Des commissions spécialisées devraient être consultées, non seulement au niveau de la planification, mais aussi lors de projets de construction concrets, afin d'évaluer à temps et de manière appropriée les effets d'installations généralement volumineuses.

Il n'a pas été possible de répondre définitivement à la question de savoir ce qu'est l'agriculture ou dans quelle direction l'agriculture actuelle évolue, car de nouvelles cultures (champignons), de nouveaux produits (pisciculture dans les exploitations agricoles) ou des méthodes de culture se développent constamment et de nouvelles convoitises (p. ex. pension pour chevaux dans les exploitations agricoles) se profilent à l'horizon.

Du point de vue de l'aménagement du territoire, la question de l'horizon de planification est restée en suspens. Il ne s'agit pas seulement de savoir comment l'aménagement du territoire, avec son horizon de planification à long terme, peut répondre aux besoins des producteurs, mais aussi comment il peut garantir aux exploitations agricoles une sécurité de planification. Les investissements dans les serres,

les chambres froides, les machines, etc. sont très coûteux. Il est donc d'autant plus important que les chefs d'exploitation planifient le plus tôt possible les extensions de leur entreprise agricole avec les autorités d'aménagement du territoire. L'exemple de Käser SA a montré que les discussions entre les différents acteurs favorisent la compréhension mutuelle et permettent de trouver des solutions.

Bilan : Les près de 40 personnes présentes ont estimé que cet échange proche de la pratique avait été très précieux. L'aperçu des processus d'exploitation concrets et des défis de l'exploitation maraîchère Käser a permis aux spécialistes de l'aménagement du territoire de mieux comprendre la position du producteur.

Heidi Haag, EspaceSuisse

3.4.11 Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et d'Espace Suisse

La séance commune annuelle entre l'ARE, la COSAC, la FSU, la SIA et EspaceSuisse a eu lieu le 25 juin 2021. Certains étaient présents sur place et d'autres ont participé de manière virtuelle à la séance. La FSU estime que cette séance commune revêt une grande importance, car elle réunit toutes les organisations se dédiant à la planification pour discuter et se mettre d'accord sur des sujets concernant l'aménagement du territoire en Suisse. La discussion a porté entre autres sur les points suivants :

- LAT1 : Nouvelles connaissances et nécessité d'agir
- LAT 2 : Consultation de la CEATE-E : échange
- Année du jubilé de la COSAC en 2022 (50 ans)
- Conseil en paysage : appréciation commune des projets pilotes de l'OFEV
- Révision LPE/OPB (protection contre le bruit)

Secrétariat FSU

4 Consultations

Durant l'exercice 2021, la FSU a pris position sur les propositions suivantes :

- Révision partielle de la Loi fédérale sur la géoinformation (LGéo)
- Révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire 2^{ème} étape (LAT 2) Projet de consultation de la CEATE-E
- Modification de la loi fédérale sur la protection de l'environnement par rapport à la protection contre le bruit

Les prises de position complètes se trouvent en allemand sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat FSU

5 Comptes annuels

Les comptes annuels 2021 se clôturent sur un résultat réjouissant. Le bénéfice de plus de 25 000 francs est dû à l'augmentation des recettes générées par les annonces d'emploi sur la bourse de l'emploi en ligne. En outre, les dépenses ont été réduites en raison de l'annulation de l'Assemblée générale et de l'organisation de réunions virtuelles au lieu de réunions sur place, ce qui a entraîné une diminution des frais correspondants. Les comptes annuels détaillés se trouvent sur le site www.f-s-u.ch.

Secrétariat FSU

6 Effectifs

A la fin de l'exercice, la FSU comptait 957 membres, dont 148 dans la catégorie des retraités, introduite il y a trois ans. Parmi cette dernière catégorie, 140 sont des membres ordinaires et 8 des membres associés. La part des membres étudiant·e·s est heureusement toujours très élevée avec 76 personnes.

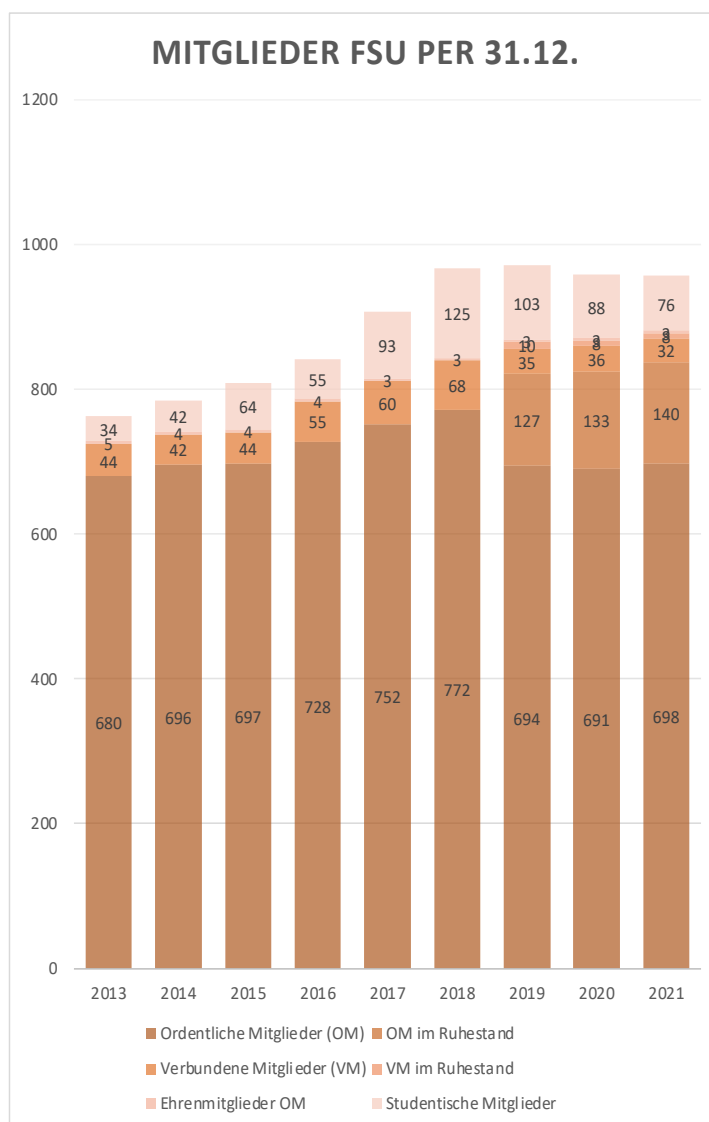
Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de membres depuis 2013 et leur répartition dans les six catégories, la catégorie des retraité·e·s n'étant prise en compte que depuis 2019.

Les membres bureaux sont des bureaux d'aménagement du territoire gérés par des membres individuels. Actuellement, 154 bureaux membres sont recensés. Les services cantonaux de l'aménagement du territoire sont également membres de la Conférence suisses des aménagistes cantonaux (CO-SAC) par le biais d'une affiliation collective. Ce partenariat de longue date est très réjouissant,

<i>Effectifs au 31.12.</i>	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Membres ordinaires (MO)	698	691	694	772	752	728	697	696	680
MO à la retraite	140	133	127						
Membres d'honneur MO	3	3	3	3	3	4	4	4	5
Membres alliés (MA)	32	36	35	68	60	55	44	42	44
MA à la retraite	8	8	10						
Membres étudiant.es	76	88	103	125	93	55	64	42	34
Total membres individuels	957	959	972	968	908	842	809	784	763

Effectifs au 31.12.	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Membres bureaux	132	131	134	135	134	135	126	122	121
Filiales bureaux (exemptés de cotisation)	22	22	21	20	21	21	19	19	20
Total membres bureaux	154	153	155	155	155	156	145	141	141
Offices d'aménagement cantonaux, FL et Confédération	29	29	28	28	26	26	26	26	27

Membres FSU au 31.12.



7 Rapports des sections

7.1 Section Suisse du Nord-Ouest

7.1.1 Manifestation professionnelle publique « Vision d'avenir 2040 pour l'espace Suisse du Nord-Ouest »

Le 19 novembre 2021 a eu lieu la conférence spécialisée annuelle ayant pour sujet « Vision d'avenir 2040 pour l'espace Suisse du Nord-Ouest : opportunités et défis », avec trois exposés et une table ronde. L'événement, qui s'est tenu au Buchenhof à Aarau, a été organisé de manière hybride en raison de la pandémie. Le thème était axé sur les tendances actuelles en matière de développement de la mobilité et du territoire. Les intervenant·e·s suivant·e·s ont présenté un exposé :

- Jessica Fässler, responsable des projets d'agglomération de Bâle : « Vision d'avenir 2040 de l'espace de la Suisse du Nord-Ouest - du point de vue de l'agglomération de Bâle ».
- Salomé Mall, directrice du Smart City Lab CFF : « Vision d'avenir 2040 pour l'espace Suisse du Nord-Ouest de la Suisse, axée sur la mobilité ».
- Andreas Schneider, professeur d'aménagement du territoire HES Est : « Vision d'avenir 2040 pour l'espace de la Suisse du Nord-Ouest : Opportunités et défis à relever ? ».

A l'issue des présentations, une discussion intéressante a eu lieu entre le public et les participant·e·s, sous la modération de Nicole Wirz, sur les tenants et aboutissants d'une vision d'avenir.

7.1.2 Assemblée générale 2021

L'assemblée générale 2021 s'est tenue au même endroit, à la suite de la manifestation spécialisée « Vision d'avenir 2040 pour la région de la Suisse du Nord-Ouest : opportunités et défis ».

Philipp Spinatsch, membre du comité et trésorier, s'est retiré du comité. Qu'il trouve ici nos remerciements pour sa collaboration engagée en tant que membre fondateur de la section. Andreas Ballmer, aménagiste et membre de la direction de Jermann Ingenieure SA, s'est porté candidat au comité. Il a été élu à l'unanimité au comité. En raison du grand nombre de membres du canton d'Argovie, le comité accueillerait volontiers un membre supplémentaire du canton d'Argovie. Les membres intéressés sont priés de s'annoncer au comité.

7.1.3 Randonnée Birsstadt

Pour l'échange mutuel au sein du cercle des aménagistes, la FSU Suisse du Nord-Ouest a en outre organisé le 27 août 2021 la 1ère étape de la randonnée de la Birsstadt avec différentes visites de sites et des exposés à Aesch BL, Dornach SO et Arlesheim BL.

7.1.4 Participation à des consultations

La section FSU Suisse du Nord-Ouest a participé à deux consultations publiques en 2021. La première consultation portait sur une adaptation de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire dans le canton de Bâle-Ville et concernait la libéralisation des prescriptions relatives aux limites d'îlots (assouplissement de la réglementation relative à l'angle d'incidence de la lumière et autorisation de construire sur une plus grande profondeur pour les constructions en limite d'îlot). La deuxième consultation concernait la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du canton de Bâle-Campagne en vue d'une adaptation de la réglementation cantonale sur les besoins minimaux en places de stationnement obligatoires.

7.1.5 Echanges

Afin de favoriser les échanges entre l'association et les services cantonaux et d'exprimer les préoccupations professionnelles des aménageurs, le comité a mené différents entretiens avec les services cantonaux.

7.1.6 Perspectives

La prochaine Assemblée générale, précédée d'une manifestation spécialisée, se déroulera le 18 novembre 2022 de 14 h à 18 h dans un lieu encore à déterminer.

Nicole Wirz Schneider, présidente de la section FSU Suisse du Nord-Ouest

7.2 Section Mittelland /Plateau

Une fois de plus, nous avons dû remplacer notre assemblée générale 2021 par un vote en ligne en raison de la situation pandémique. Les participant·e·s ont ainsi pu s'exprimer au préalable par écrit sur les différents points de l'ordre du jour.

La FSU Mittelland organise des manifestations dans le sens d'une formation continue. Cette année encore, COVID-19 nous a donné du fil à retordre et nous n'avons pas pu organiser toutes les manifestations prévues. Néanmoins, le 23 septembre 2021, nous avons pu, après une longue période d'attente, inviter à nouveau à une visite, y compris à l'apéritif « obligatoire ». Nous avons noté avec beaucoup de plaisir une forte participation à l'excursion "Dr nöi Breitsch" et à l'apéritif qui a suivi. Peu après, nous avons pu organiser le 21 octobre 2021, en collaboration avec l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA), un atelier-débat sur le thème "Qualité de l'habitat et gestion des eaux pluviales - reconnaître et utiliser les synergies". A l'occasion des exposés et des tables rondes, nous nous sommes consacrés à des concepts d'évacuation des eaux urbaines nouveaux et attrayants ainsi qu'aux interfaces avec l'aménagement du territoire.

L'échange de planification entre l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne et les membres de la FSU Mittelland est une nouveauté inaugurée par la section FSU Mittelland dans le canton de Berne. Une première rencontre sur le thème de la « mise en œuvre des mesures issues du groupe de contact Planification de l'Association des communes bernoises ACB » a eu lieu en mai 2021 sous forme d'une rencontre par Zoom.

Les membres du comité de la FSU Mittelland ont également rédigé en 2021 différentes prises de position et contributions sur des thèmes de planification actuels. Ainsi, la FSU Mittelland a par exemple rédigé des prises de position en août 2021 sur l'introduction d'un e-Plan dans le canton de Berne et en novembre 2021 sur la révision de la loi sur les constructions du canton de Berne.

Christian Stettler, co-président de la section Mittelland
Franziska Rösti, co-présidente de la section Mittelland

7.3 Section Suisse romande

Le comité de la section romande s'est réuni à 5 reprises en 2021.

La section est organisée en différents groupes locaux :

- Groupe Vaud
- Groupe Genève
- Groupe Neuchâtel
- Groupe Valais
- Groupe Fribourg
- Groupe jeunes

Ces différents groupes participent directement aux coordinations et contacts avec les autorités cantonales respectives. Le groupe jeune FSU-r a pour objectif de créer l'émulation auprès des futur·e·s et jeunes urbanistes en présentant l'association dans les hautes écoles et universités, mais également en organisant des visites de projets urbains.

7.3.1 Manifestations

L'année 2021 a été marquée par une reprise des activités suite à la pandémie mondiale. La FSU a participé et organisé les principales manifestations suivantes :

- Les 18e Rencontres franco-suisse des urbanistes se sont déroulées le 2 juillet 2021 à Neuchâtel sur le thème : « La ville marchable : paradigme plus que jamais nécessaire au futur des territoires durables ? ».
- La Quinzaine de l'urbanisme (GE) s'est tenue du 31 août au 8 septembre 2021 avec pour thématique « Le Grand banquet des quartiers ». Le groupe jeunes y a animé plusieurs tables.
- La dernière assemblée générale a eu lieu le 16 septembre 2021, dans la Rasude Box à Lausanne. À cette occasion, les lauréat·e·s des prix FSU-r de 2020 et 2021 ont été récompensé·e·s.
- Le forum Bâtir et Planifier s'est déroulé le 9 novembre 2021 sur le thème « Inverser le regard ».

7.3.2 Prises de position

La FSU-r a élaboré, en 2020, la prise de position suivante :

- 3 juin 2021 : Avant-projet de loi modifiant la LATeC (taxe sur la plus-value, FR).

7.3.3 Engagement et représentations

La FSU-r est représentée au sein des organismes suivants :

- La Cub (Fondation Culture du Bâti), Vaud
- « Pool d'experts sur les tours » mis en place dans le cadre du PALM, sollicité pour émettre un avis sur des projets concrets qui lui sont soumis
- Groupe de suivi PACom, ville de Lausanne
- Rencontres « Partenariat OU - professionnels » pilotées par l'Office de l'Urbanisme à Genève
- Comité scientifique pour la formation des urbanistes UNIGE- EPFL
- Rencontre entre les associations professionnelles et l'ENAC – EPFL
- Commission formation, domaine et bâtiment, dans le Canton de Neuchâtel
- Commission d'experts CFC Dessinateur/trice, orientation planification du territoire, Canton de Neuchâtel
- Consultation sur le Grand Genève lancée par la Fondation Braillard
- Forum d'agglomération du Grand Genève
- « Commission qualité » mise en place par le canton de Fribourg à destination des communes.
- Commission consultation d'architecture et d'urbanisme (CCUA) de la ville de Lausanne.
- Commission cantonale d'urbanisme, Genève.
- Fondation PAV (Genève).

Le Groupe des Jeunes FSU-r a pris en charge l'information (promotion) de la FSU-r dans les écoles, intervenant par des présentations aux étudiant·e·s -e-s des différentes filières, travail qui se poursuit et s'enrichit au fur et à mesure des retours et inputs du comité. En outre le groupe jeune a mené l'édition 2021 du Prix FSU-r qui a récompensé Nicolas Lhermurier, Elliott Dujardin et Tobias Da Silva.

Gregory Huguelet-Meystre, président de la FSU section Suisse romande

